

0600 Pédosexualité Adresses et moyens d'action

1/ Déclaration d'une gendarme du Var sur les crimes et tortures pratiquées sur enfants dans le Var avec la complicité de la Gendarmerie, de la Justice..., et le Silence de l'Etat !!

http://www.critiqueduliberalisme.com/IMG/pdf/FNCV_Infos_et_Actualites_des_Combattants_Volontaires.pdf

2/ Trois sites permettant de voir l'Emission télévisé d'Elise Lucet sur France 3 aujourd'hui inaccessible, mettant en cause magistrats etc :

http://www.dailymotion.com/relevance/search/fr3/video/xyijz_fr3-profanation-meurtre-d-enfants_family

<http://es.truveo.com/ViolsSacrifices-Charniers-dEnfants/id/1535795981>

http://leweb2zero.tv/video/marab_6145a8ccc4672cf

3/ d'autres adresses pour savoir :

<http://pedopitchoun2.blogspot.fr/1803909/Pedophilie-et-pedocriminalite-liens/>

WIKIPEDIA sur le Viol des enfants

http://fr.wikipedia.org/wiki/Viols_d'enfants:_la_fin_du_silence%3F

Comité contre les viols des femmes (3000 femmes par an)

http://www.terrafemina.com/?option=com_emissions&eid=567

<http://www.rtlinfo.be/info/monde/france/510414/france-six-membres-d-une-meme-famille-inculpes-pour-viols-sur-des-enfants>

4/ Fils d'un Juge : Le fils d'un juge rapporte les massacres couverts par son père magistrat

<http://www.mefedia.com/tags/charniers>

DANS l'affaire citée en 1/ par AMIDLISA, il y a dans le Var cette affaire où une maman sans reproche qui avait la garde de ses enfants, s'est vue immédiatement et sans instruction malgré des avis médicaux et des preuves, retirer la garde de ses enfants par un juge des enfants de Draguignan suite à sa déposition de plainte pour viols sur sa fille par un ami du père lors d'un de ses week-end de garde. On croit rêver, penser que c'est impossible ! C'est pourtant LA SINISTRE REALITE.

Cette affaire touchant Saint Tropez, Grimaud, Draguignan et la Cour d'Aix en Provence, Amidlisa, implique ses collègues officiers de gendarmerie, juge des enfants, éducateur spécialisé de l'ADSEA du Var ami du père violeur et violeur lui-même d'après les enfants, avec des mensonges avérés, prouvés, d'un médecin généraliste de Cogolin participant ainsi aux crimes, avec des transcriptions de l'audition sous vidéo à la Brigade des Mineurs de Toulon où les enfants se sont plaints d'être violés, transcriptions qui restent camouflées depuis PLUS D'UN AN !

Dans cette affaire, le JAF de Draguignan s'est empressé sur requête du père d'entériner rapidement la décision provisoire du Juge des enfants de lui laisser la garde des enfants alors qu'une instruction est enfin en cours.

Il semble que le juge de la Cour d'appel veuille prendre le même chemin. Il demande à aller très vite..., **comme pour confier définitivement les enfants au père violeur.**

Face à l'horreur des faits, où avec l'assentiment du Juge des enfants de Draguignan, le père ne présente plus les enfants à la mère qui ainsi ne voit plus ses 3 enfants depuis plus d'un an, elle ne les a même pas au téléphone et elle n'a plus aucune nouvelle d'eux malgré :

- la désignation de leur père et d'autres comme étant leurs violeurs, en GROUPE,
- les anus dilatés qui ont fait demander des analyses IRM des voies basses des enfants par le médecin mandaté, analyses qui ne se font pas,
- le rapport d'un pédopsychiatre de renom de l'école de Marcel Rufo qui ne voit pas d'autre hypothèse que le viol !!! et dont les alertes sont zappées
- la plainte contre le médecin et l'éducateur spécialisé, avec l'apport des preuves et qui semble ne pas être instruite.

..., L'HORRIBLE REALITE reste cachée. Nicolas et MAM eux-mêmes ont confié le dossier à Aix-en-Provence alors que **l'affaire devrait EVIDEMMENT être dépaysée et exposée au grand jour !**

Il devient difficile d'employer le conditionnel du style « La Justice de certains couvrirait bien les crimes », quand les preuves apportées sont indiscutables.

Pour agir - Si vous êtes concernée (concerné) et décidez à réagir, écrivez moi
Zoe99 [at] hotmail.fr